



Litige remboursement entre particuliers

Par Cracks

Bonjour,

Ma situation est assez simple.

J'ai avancé l'achat d'un bien à un ami (une télévision payé avec ma carte bancaire). Le facture est à son nom.

Celui-ci m'a remboursé la moitié de la somme et refuse, pour le moment, de me rembourser le reste. Cela fait un an maintenant.

Nous n'avons rien signé mais la personne en question a reconnu sa dette plusieurs fois notamment par SMS.

Je suis assez réaliste sur la non-gravité de ma situation et sur mon peu de chance d'obtenir mon argent mais j'aimerais obtenir un avis avant de passer à autre chose.

Merci d'avance.

Par osram

Bonjour,

Sans reconnaissance de dette ce sera difficile.

Vous pouvez essayer :

Mise ne demeure recommandée avec AR.

Conciliateur de justice (gratuit) il se peut qu'il prenne peur.